

En 2020, la moitié des paiements s'est faite sans contact

Le paiement sans contact cartonne, et ce n'est pas près de s'arrêter. En 2020, selon les chiffres de Carte Bancaire obtenus par le journal *Les Echos*, 47% des transactions par carte dans les commerces physiques ont été effectués avec le sans contact. Une explosion qui a progressé au fil de l'année. Il y a tout juste un an, le sans contact représentait seulement 38% des paiements par carte. En décembre, il s'élevait à 52%.

« La crise du CoVid a été un accélérateur pour le sans contact, qui s'est trouvé être - avec le paiement en ligne - le moyen de paiement le plus protecteur en terme sanitaire. Mais contrairement au paiement en ligne, le paiement sans contact est sûr : le taux de fraude est à peine plus élevé que pour le paiement CB avec code PIN », assure Maxime Chipoy, Président de MoneyVox. Et de poursuivre, *« c'est un beau retournement de situation si on se rappelle qu'au lancement du sans contact, les Français étaient très méfiants, tant sur l'aspect sanitaire (des interrogations sur d'éventuelles ondes mauvaises pour la santé) qu'au niveau de la sécurité ».*

C'est en effet pendant le premier confinement que le plafond du paiement sans contact est passé de 30 à 50 euros. Les terminaux de paiement des commerces étant touchés par des centaines d'utilisateurs au quotidien, la hausse du plafond était finalement l'un des gestes barrière préconisé.

« Cet épisode devrait plaider pour le relèvement progressif du plafond de paiement CB sans contact : le plafond de 50€ sera très certainement relevé dans les années à venir. Rappelons qu'au Japon, il est d'environ 140€ depuis de nombreuses années », conclut Maxime Chipoy.

Dans le cadre de vos sujets à venir, notre porte-parole, se tient à votre disposition pour répondre à vos questions.

- Quelles sont les mesures permettant de sécuriser le paiement sans contact ?
- Le plafond du sans contact fait-il barrage à la fraude ?

- Le paiement en espèce et le chéquier vont-ils être amenés à disparaître ?
- Existe-t-il d'autres moyens de paiement sécurisés ?
- Qu'en est-il de la carte biométrique par empreinte digitale ?

À propos de MoneyVox :

Créé en 2003, MoneyVox (anciennement cBanque) est un site d'actualités, d'explications et de comparatifs sur la finance personnelle et le budget. MoneyVox traite de multiples sujets comme la banque au quotidien, les moyens de paiement, les produits d'épargne, les crédits, les impôts, la retraite, les assurances ou l'énergie. L'équipe se compose aujourd'hui d'une dizaine de journalistes et de professionnels du web. Le site héberge également un forum très actif sur les questions financières.

Contacts presse

Agence 3i Com

Edith Lasry-Segura

06 50 55 46 57

edith@agence3icom.fr